



ZEC Menokeosawin

Québec, le 23 mars 2023

Objet : Avis de convocation à la prochaine assemblée générale annuelle des membres

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle de votre association qui se tiendra:

Date : Dimanche, le 23 avril 2023

Heure : 13h

Lieu : **Salle Communautaire Lupien**, 1071 Chemin de la Vigilance, Shawinigan, QC, G0X 1L0

Vous trouverez ci-joint, les documents suivants :

1. L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2023;
2. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril 2022;
3. Une demande de modification aux règlements généraux ;
4. Les états financiers au 30 novembre 2022;

N.B. Les documents seront également disponibles sur notre site internet :
<http://zecmenokeosawin.reseauzec.com/>

Votre présence est importante puisque lors de cette rencontre, vos administrateurs vous présenteront les réalisations de la dernière saison, les orientations de la prochaine et vous informeront sur le budget de la ZEC. Vous aurez aussi l'occasion d'élire trois membres du c.a. dont les mandats sont à renouveler cette année.

Participation 2023 :

Les années de pandémie ont eu comme conséquence de retarder certains dossiers. L'année 2022 a été une année charnière dans plusieurs dossiers. Entre autres, le plan de gestion de l'original, l'évaluation des milieux hydriques, l'informatisation de la gestion des opérations (MANISOFT), le dossier des opérations forestières, l'exploration minière, le développement d'un accès universel et environnementalement respectueux au territoire, la protection de la faune, etc.





ZEC Menokeosawin

Le travail des membres du conseil d'administration, bien encadré par nos trésoriers (M. Pierre Boucher & M. Bruno Lépine), nous a permis de maintenir la santé financière de notre organisation à son meilleur. C'est avec plaisir que nous serons en mesure, lors de la rencontre du 23 avril, de vous présenter les résultats de nos interventions.

Venez rencontrer votre équipe qui sera en mesure de vous informer et surtout de vous écouter afin d'orienter nos interventions de manière constructive pour le bien de tous.

*** Nous anticipons votre présence en grand nombre et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Karl-Patrick Guérard
Secrétaire





Ordre du jour

Assemblée générale annuelle des membres

Tenue le 23 avril 2023 à 13h,

Salle Communautaire Lupien, 1071, Chemin de la Vigilance, Shawinigan, QC

G0X 1L0

1. Mot de bienvenue
2. Constatation de la régularité de la convocation, vérification du droit de présence et quorum
3. Ouverture de l'assemblée par le président
4. Désignation du président d'assemblée ainsi que le secrétaire d'assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 24 avril 2022
7. Rapport général du président du conseil d'administration de l'association
8. Rapport – Développement faunique et protection du territoire
 - i. Plan de gestion de l'original (Mesures temporaires)
 - ii. Suggestion de modification à la réglementation particulière (Explications)
9. Rapport – Réseau routier et infrastructures
10. Rapport-opérations forestières
11. Rapport-exploration minière
12. Rapport – Communications et activités récréatives
13. Rapport – Plan de développement des baux de villégiature
 - i. Camping aménagé (Projet Devenys 2)
14. Modification aux règlements
15. Présentation des états financiers pour la période finissant le 30 novembre 2022
16. Rapport du comité de surveillance et de vérification



Zec **Menoqueosawin**

17. Adoption des états financiers au 30 novembre 2022
18. Ratification des actes posés par les administrateurs en 2022
19. Plan d'action 2023
 - i. Faune et protection du territoire
 - ii. Réseau routier et infrastructures
 - iii. Communications et activités récréatives
 - iv. Opérations forestières
 - v. Présentation de la tarification 2023
 - vi. Présentation des prévisions budgétaires 2023
20. Nomination de la firme comptable
21. Élection (3 administrateurs)
21. Varia
22. Mot de la fin par le président



ZEC Menokeosawin

1060, rang St-Pierre Sud, Hérouxville, QC., G0X 1J0

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres
Tenue le 24 avril 2022 à 13h, au Centre communautaire St-Georges,
650, 206e Avenue, St-Georges-de-Champlain, Québec, G9T 3K3**

1. Mot de bienvenue

M. Luc Marchand souhaite la bienvenue aux membres.

2. Constatation de la régularité de la convocation, vérification du droit de présence et du quorum

42 membres sont présents. Le quorum de 25 personnes est donc atteint.

3. Ouverture de l'assemblée par le président

M. Luc Marchand, président, ouvre l'assemblée à 13h05.

4. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

AGA2022-04-24-01 Marc Bergeron propose de nommer Jacques Émond comme président d'assemblée et Karl-Patrick Guérard comme secrétaire d'assemblée. Elle est secondée par M. Richard Gravel. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Émond fait la lecture de l'ordre du jour que les membres ont reçu préalablement par la poste. Il est convenu de laisser le varia ouvert.

AGA2022-04-24-02 M. Louis-Étienne Marchand propose l'adoption de l'ordre du jour et Mme Pauline Berval appuie. Adopté à l'unanimité

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 25 avril 2021

AGA2022-04-24-03 Mme Sandra Choquette propose et M. Marc Bergeron appuie que le compte-rendu de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 25 avril 2021 soit adopté avec dispense de lecture. Adopté à l'unanimité.

7. Rapport général du président du conseil d'administration de l'association

M. Luc Marchand présente les membres du conseil d'administration et nos employés.

Faits saillants et réalisations 2021

- Incertitude liée à la COVID-19
 - La situation de la Covid-19 nous a obligés encore cette année à nous adapter.
- Recherche de partenariat – optimiser chaque dollar pour diminuer les coûts
 - Nous travaillons avec nos partenaires des autres zecs et l'association régionale pour trouver les meilleures manières de faire des économies de volume (escouade, chiens de sang, etc.).
- Rénovation du poste d'accueil
 - Les travaux sont enfin terminés et nous espérons que les résultats seront à la hauteur des attentes des membres
- Régime intérimaire en santé et sécurité (obligatoire)
 - Le programme est maintenant obligatoire, mais la zec dispose déjà de son propre programme donc nous sommes déjà conformes.
- Congrès Zec Québec 2022
 - Nous n'y sommes pas allés (Covid et coûts)
- Aides financières
 - Les efforts se sont poursuivis pour aller chercher le maximum d'argent des différents paliers de gouvernement.
- Plan de protection de la faune – protection et partage équitable
 - 100 h par année pour plan de protection faunique
- Opérations forestières – dossier régional – analyse
 - Les enjeux sont importants pour nous doter d'un plan d'action approprié
- Prospection et exploration minière
 - Nous avons déjà eu certaines actions et avec la nouvelle usine annoncée à Bécancour, le nickel est recherché et nous avons du nickel, donc il est à prévoir une augmentation des activités. Faudra s'impliquer pour faire nos demandes.
- Développement de la villégiature privée
 - Une modification à nos règlements généraux est à venir durant cette AGA.
- Communication avec les membres
 - Les efforts continuent avec Facebook et le site internet de la Zec, mais aussi avec l'Info-Méno.
- Service de déneigement (stationnements : km 168 route 155 et Lac Édouard)
 - Nous avons trouvé un fournisseur passablement moins cher que par le passé, donc nous avons embarqué
 - Aussi nous avons travaillé à une occupation dynamique du territoire durant la saison hivernale afin de minimiser les méfaits (vol, braconnage).

8. Rapport – Développement faunique et protection du territoire

Développement faunique

- Ensemencement de type dépôt-retrait sur les lacs Rond (200 truites 8-10 pouces), Limite (400 truites 8-10 pouces) et Lac Sunset (1600 ombles 8-10 pouces)
 - Investissement : 5 610 \$ (100 % payé par la Zec Ménokéosawin)
- Le bilan de la chasse à l'original en 2021 est excellent. Au total la récolte fut 23 mâles, 27 femelles et 8 faons.

Protection du territoire

- Utilisation de l'escouade régionale de Zecs Mauricie : 5 738\$
- Financement de l'activité :
 - MFFP (Fonds d'aide pour la protection du territoire des Zecs) : 4 700\$
 - Zec Ménokéosawin : 1 038 \$

9. Rapport - Réseau routier et infrastructure

Réseau routier

- Entretien et réfection de chemins :
 - Travaux effectués :
 - Creusage de fossés sur le chemin et installation de drainage
 - Lacs Botte, Sunset, Mitaine, Maggy (limite zec), Bouchard, route 1 (km 11@14), Chemin le long du lac Catherine + section le long du ruisseau Catherine chemin et installation de drainage
 - Coût total du projet : 60 546 \$
 - Financement du projet :
 - PADF-Ville La Tuque (Programme d'entretien des chemins) : 47 649 \$ (79 %)

- Zec Ménokéosawin : 12 897 \$ (21 %)

Infrastructures

- Le projet de rénovation du poste d'accueil a été réalisé en 2021. Coût total du projet 96 392 \$
- Financement à 100% par le MFFP
- Mise à niveau du système solaire : 6 201 \$ financé à 100% par la zec.

10. Rapport – Communications et activités récréatives

Activités récréatives

- Méchoui :
 - Annulation en raison des mesures sanitaires liées à la COVID-19
 - Cependant nous avons obtenu 24 cadeaux de nos commanditaires habituels et le tirage a été effectué le jour de la fête du Travail par Pierre Boucher et tous les prix ont été remis aux membres gagnants.

Communications

- Site internet et Facebook:
 - Nous avons informé les membres sur les conditions du réseau routier, et ce, autant pour le début de saison que sur le suivi des travaux forestiers
 - Nous faisons un suivi régulier sur les questionnements des membres et les référons aux personnes appropriées
 - <https://zecmenokeosawin.reseauzec.com>

11. Rapport – Plan de développement des baux de villégiature

- Ville de La Tuque nous a déposé une proposition que nous avons refusée, via le comité de développement de la villégiature de la zec.
- Les opérations forestières dans le secteur Barrière ont été effectuées et nous allons aller voir au printemps pour nous faire une meilleure idée sur le terrain.

12. Modification aux règlements généraux et aux règlements sur le camping

- Proposition du CA pour ajouter l'article suivant à nos règlements généraux :
 1. Article 6.5
Développement de la villégiature privée sur le territoire de la Zec. Tout projet de développement de la villégiature sur notre territoire, soit pour l'ajout de chalets ou pour toute autre visée en ce sens, devra être présenté aux membres lors d'une assemblée générale spéciale (selon les règles établies) et accepté par les 2/3 des membres présents.

AGA2021-04-25-08 Éric Drouault propose, appuyé par Marc Bergeron. Adopté à l'unanimité

- Proposition du CA pour ajuster les règlements de camping dans la section « transfert de bail (emplacement d'un site de camping) et sous-location »
 1. Aucun transfert n'est pas possible, sauf si cela correspond aux items 2 et/ou 3
 2. Un transfert peut être autorisé s'il se fait dans la famille (voir définition dans les règlements) et si le locataire loue l'emplacement de camping depuis au moins 3 ans
 3. Advenant le décès du locataire, le transfert peut être autorisé, si fait dans la famille ;
 4. Si les points 2 et 3 ne s'appliquent pas, l'emplacement libre sera offert aux campeurs du même site (par ordre d'ancienneté) et si l'emplacement est toujours libre suite à l'offre aux autres, la liste d'attente prévaudra.

AGA2021-04-25-08 Luc Marchand propose, appuyé par Sandra Choquette. Adopté à la majorité (50 pour, 4 contre)

13. Présentation des états financiers pour les années 2020-2021

M. Pierre Boucher présente les états financiers au 30 novembre 2021, dont une copie a été transmise aux membres présents avant l'assemblée. En résumé :

Planification en début d'année

- Difficulté de planifier en raison de la COVID-19
- Déficit présenté à l'AGA-2021 : 3 855 \$

Résultats et faits saillants

- **Produits : 245 760\$** (+ 64 242 \$ ou + 35 % vs réel 2020)
 - Revenus autonomes : 110 047 \$ (+ 3 469 \$ ou +3 %)

- Subventions : 119 318\$ (+ 59 378 \$ ou + 99 %) (presque le double)
 - Autres produits: 16 395 \$ (+ 1 395\$ ou + 9 %)
- (fonds d'urgence, vente du Sonoma, déneigement)
- **Charges : 224 163 \$** (+ 48 399 \$ ou + 27 %)
 - Le sommaire des résultats sur les charges se trouve à la diapo suivante
 - **Excédent des produits sur les charges : 21 597\$** (en 2020 : + 5 754 \$)

14. Rapport du comité de surveillance et de vérification

Le rapport du comité de surveillance est présenté par M. Marc Bergeron et est déposé. Il ne révèle aucune anomalie.

15. Adoption des états financiers au 30 novembre 2021

AGA2021-04-25-04 M. Richard Gravel propose et Michel Dubois appuie la proposition pour l'adoption des états financiers 2020-2021 tels que présentés par M. Pierre Boucher. Adopté à l'unanimité

16. Ratification des actes posés par les administrateurs en 2021

AGA2021-04-25-05 Alex Marchand propose et Sandra Choquette appuie la proposition de ratifier les actes posés par les administrateurs pour les années 2020-2021. Adopté à l'unanimité

17. Plan d'action 2022

17.1. Principales orientations

- Manisoft : on continue nos efforts en 2022 pour implanter ce logiciel pour un meilleur accès à l'ensemble de nos membres.
- Opérations forestières : quelques opérations toujours en cours et nous attendons des confirmations pour les nouveaux chantiers éventuels.
- Prospection minière : des projets de prospection minière sont en cours. Il faut s'attendre à des projets d'exploration dans les prochaines années
- Chasse à l'ours : des nouveautés à venir pour cette saison, dont la possibilité de louer des miradors avec appâtage.
- Stagiaires EFLT : nous accueillerons 2 stagiaires de l'École forestière de La Tuque cette saison. Ils nous aideront pour différentes tâches dans la Zec, entre autres pour la protection du territoire.

17.2. Faune et protection du territoire

Développement faunique

- Ensemencement de type dépôt-retrait sur les lacs Rond, Limite et Sunset comme l'an dernier.
- Aménagement de frayères sur les lacs
 - Invitation pour les membres à participer bénévolement : merci de laisser votre nom au poste d'accueil.
 - Voir la planification préparée par Dany Laquerre. Une caractérisation sera faite au printemps. Une méthode sera aussi développée pour la pérennité des opérations.
- Projet de ruisseau Catherine, qui consiste à aménager un setier pour la pêche et autres activités sur le bord du ruisseau. Le coût du projet est de 12 100 \$, subventionné à 50% par Zec Québec.

Protection du territoire

- Escouade régionale :
 - Des interventions conjointes auront lieu avec les agents de protection de la faune
 - Objectif : 125 heures de surveillance (assistants de protection faunique)
 - Financement de l'activité :
 - Fonds d'aide pour la protection du territoire des Zecs
 - Zec Ménokéosawin

17.2.1. Chasse à l'original et code d'éthique (rappel des grandes lignes)

Une entente volontaire

- Le code d'éthique touche TOUS les utilisateurs en période de chasse à l'original
- Objectif principal de faciliter le partage du territoire

- Permits d'accéder à l'information sur l'occupation du territoire
- Aucun nom ne sera divulgué

L'affichage sur le terrain

- Possibilité de deux affiches par chasseur pour identifier le secteur
- Seulement les affiches officielles de la Zec sont tolérées
- Mise à jour annuelle obligatoire pour maintenir la communication
- S'il n'y a pas de pancarte, il est bon de valider sur la carte au poste d'accueil avant ...

Dates importantes

- Apposer l'autocollant de l'année avant le 15 septembre.
- Identifier son lieu principal de chasse sur la carte au poste d'accueil au plus tard le 1er septembre
- La carte de l'année précédente sera conservée jusqu'à cette date
- Un groupe est formé d'au moins deux chasseurs ayant acquitté leurs droits de chasse

La pratique de la chasse doit être réalisée dans le respect et la bonne entente

- L'achat d'un forfait incluant la pratique de la chasse à l'original constitue un engagement à respecter le présent code d'éthique
- Chaque membre chasseur ou pas a la responsabilité morale de l'application de ce code d'éthique
- Le respect entre chasseurs est la clé de l'application constructive de ce code

Plan de gestion de la chasse à l'original du Ministère :

- Présentement le Ministère forêt, faune et des parcs a décidé de prolonger l'ancien plan (celui que nous appliquons) pour l'année 2021
- L'inventaire des populations n'a pas été en mesure d'être réalisé à ce jour
- Plan à venir probablement dans la prochaine année

17.2.2. Pêche blanche à la relâche scolaire

- Le plus important est de procéder à un enregistrement complet
- Possible sur le lac Rond, le lac Limite, le Dévenys et le Sunset.

17.3. Réseau routier et infrastructure

Réseau routier

- **Projet 1** : Entretien des chemins et réfection de ponceaux
 - **Secteurs concernés** : L'ensemble des chemins principaux, l'accès du lac Castor Farouche (route 3) et toute autre partie jugée prioritaire suite au dégel. Ouverture d'un banc d'emprunt au lac Gilles.
 - **Travaux à réaliser** (variables d'un chemin à l'autre) : Creusage de fossés, « rechargeage », installation de ponceaux, débroussaillage, et nivellement
 - **Coût total du projet** : 60 000 \$
 - **Financement du projet** subvention approuvée sur preuves de réalisation des travaux
 - Zec Québec (Programme d'entretien des chemins des zecs): 48 000 \$ (80 %)
 - Zec Ménokéosawin : 12 000 \$ (20 %)

PADF Ville de La Tuque : réfection du chemin Lac en Voûte

- **Participation (25%) villégiateur du secteur**
- **Coût total: 20 649,30\$ (Participation villégiateur: 4 562,25\$)**

17.4. Activités récréatives et communications

Activités récréatives

- **Méchoui** : reconduction au poste d'accueil (km 168 – Rte 155 Nord)
 - Date à retenir : samedi le 3 septembre 2022
 - Si l'activité est tenue ; les billets seront en vente au poste d'accueil de la Zec (date à confirmer)

Communications

- **Site internet: <https://zemenokeosawin.reseazec.com>**
 - Zec Québec a uniformisé notre site et celui-ci est mis à jour régulièrement et ne pas hésiter à le consulter
- **Facebook**
 - Plusieurs informations sont transmises régulièrement par ce média
- **Adresses courriel**
 - Pour toutes informations ou questions, utiliser l'adresse suivante: info.menokeosawin@gmail.com
 - Pour l'enregistrement, vos déplacements sur la Zec ou toutes autres informations données par nos employés du poste d'accueil utiliser l'adresse suivante: zemenokeosawin@gmail.com et ce, en attente de Manisoft.
- Manisoft

- Nous sommes à mettre en place le logiciel Manisoft afin de pouvoir faire votre auto-enregistrement, et ce, à partir de votre domicile, votre cellulaire ou autre...
- Nous vous informerons via InfoMéno, Facebook ou autre, afin de vous donner les instructions précises pour maximiser cet outil et ainsi, faciliter vos enregistrements via vos activités sur notre Zec.

17.5. Opérations forestières

- Opérations réalisées aux hivers 2019, 2020 et 2021 :
 - Planification du MFFP
 - Les onze zecs de la Mauricie ont des difficultés avec l'harmonisation des travaux de récolte avec leurs activités
 - Un nouveau PAFIO a été envoyé en préconsultation (voir carte)
- Étant donné que les efforts pour tenter d'harmoniser nos opérations avec celles des entreprises n'ont pas fonctionné
- Étant donné que les travaux sylvicoles non commerciaux viennent modifier les ententes déjà prises (Réfection de chemins d'hiver en chemin d'été, venant modifier le résultat attendu)
- Étant donné que les chantiers nous sont proposés à la pièce sans tenir compte de l'effet d'ensemble
- Étant donné que la problématique est liée directement aux relations ZEC-MFFP
- Étant donné que le système de fiches de signalement ne donne aucun résultat.
- Étant donné que notre demande de planifier l'ensemble de notre territoire (Projet pilote à large portée 2020-21) n'a pas encore été analysée.
- Étant donné que notre association régionale procède présentement à une évaluation de cette problématique avec les personnes responsables (Table GIRT)
- Étant donné que les membres de notre association ne sont pas contre la récolte de matière ligneuse, mais se questionnent sur les procédures mises en place pour harmoniser nos activités sur le terrain.

AGA2021-04-25-06 Il est proposé par M. Patrick Vincelette, secondé par Patrick Desharnais que les membres de notre organisation cessent de participer aux rencontres d'harmonisation afin de laisser le temps aux responsables d'améliorer ses règles de fonctionnement. Adopté à l'unanimité.

17.6. Tarification 2022 – Changements apportés

- Tous les tarifs des forfaits multicomposantes (activité avec carte de membre et/ou réseau routier) restent inchangés
- Ceux des activités à composante unique (pêche et chasse journalière, réseau routier quotidien, camping rustique, etc.) ont été majorés (entre 3,6 et 5 %)
- Les tarifs des campings aménagés (Devenys et Maggie) ont été majorés de 2 % par an pendant 3 années en 2020 (présenté à l'AGA 2020)
- Chalet locatif : majoration de 8,7 %, principalement dû à l'ajout de la taxe sur l'hébergement de 3,5 %
- Chasse à l'ours : nouveau tarif saisonnier pour la location d'un mirador : 800 \$ de l'ouverture de la Zec jusqu'au 30 juin inclusivement.

AGA2021-04-25-06 M. Richard Gravel propose et Alex Marchand appuie la proposition de changements à la tarification 2022. Adopté à l'unanimité.

17.7. Présentation des prévisions budgétaires 2022

Pierre Boucher nous présente les prévisions budgétaires avec un budget en léger déficit de \$ 1 952 pour des revenus de \$ 240 923.

AGA2021-04-25-07 M. Michel Dubois propose et Louis-Étienne Marchand appuie les prévisions budgétaires 2022. Adopté à l'unanimité.

18. Nomination de la firme comptable

- Proposition du CA pour trouver l'option la plus avantageuse pour les prochains états financiers de à titre de fournisseur des services comptables de l'association

AGA2021-04-25-08 Sandra Choquette propose, appuyée par Éric Drouault. Adopté à l'unanimité

19. Autres sujets ou varia:

- Entretien de la côte du lac Alice. Appel à tous pour faire attention à cette côte.

AGA2021-04-25-09 Dany Laquerre propose, appuyé par Jean-Guy Lemire. Adopté à l'unanimité

- Chasse au petit gibier pendant la chasse à l'original. Certains voudraient ne pas permettre la chasse au petit gibier pendant la chasse à l'original. Cette possibilité pourra être étudiée une fois le nouveau plan de gestion de l'original adopté.

20. Élections

- **Proposition pour Dany Laquerre. Jacques Pellerin Louis Étienne Marchand unanimité**
- **Élections des 4 autres mandats de 2 ans**
 1. **Pierre Boucher, proposé par Richard Gravel**
 2. **Michel Daneault, proposé par Marc Bergeron**
 3. **Dominic Deschesnes, proposé par Sonia Cloutier**
 4. **Luc Marchand, proposé par Raynald Désorcy**
- **Aucune nouvelle mise en candidature, donc les quatre membres en élection sont réélus.**

21. Mot de la fin par le président

M. Luc Marchand donne ses commentaires sur la journée et remercie les membres présents pour leur participation à cette rencontre annuelle de la zec.

22. Levée de l'assemblée

AGA2021-04-25-10 Luc Marchand, secondé par Karl-Patrick Guérard propose la levée de l'assemblée à 16h05.
Adoptée à l'unanimité



Karl-Patrick Guérard
Secrétaire



Demande de modification aux règlements généraux

Le conseil d'administration veut présenter aux membres, lors de la prochaine assemblée générale annuelle, une demande de modification à nos règlements généraux :

(https://zecmenoqueosawin.reseauzec.com/wp-content/uploads/gestionnaire/15/530/0_documents_0.pdf)

Demande de modification de l'article 3.1 de nos règlements généraux

Version actuelle :

3.1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des membres de la corporation aura lieu à la date que le conseil d'administration fixera chaque année. Cette assemblée doit cependant se tenir le troisième (3e) dimanche d'avril suivant la fin de la dernière année fiscale de la corporation. Si la fête de Pâques tombe à cette date, l'assemblée sera devancée au deuxième dimanche d'avril.

Modification proposée :

3.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des membres de la corporation aura lieu à la date que le conseil d'administration fixera chaque année. Cette assemblée doit cependant se tenir avant la fin du mois d'avril suivant la fin de la dernière année fiscale de la corporation. L'assemblée ne devra pas être tenue la fin de semaine de Pâques.

Note : Les 2/3 des membres présents devront voter en faveur de cette modification afin qu'elle soit adoptée.



Autres demandes soumises au vote des membres présents à l'AGA

Chasse à l'original :

Le conseil d'administration propose à l'unanimité qu'une demande soit faite au ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour modifier notre réglementation particulière :

- 1) Proposition A : « Diminuer la durée de la chasse à l'arc/ arbalète à 9 jours consécutifs à partir du jour de l'ouverture » ;
- 2) Proposition B : « Diminuer la durée de la chasse à l'arme à feu à 9 jours consécutifs à partir du jour de l'ouverture ».

Note 1 : Les deux propositions seront votées séparément.

Note 2 : 50% + 1 des membres présents devront voter en faveur de cette modification afin qu'elle soit adoptée.

Pêche :

Le conseil d'administration propose à l'unanimité qu'une demande soit faite au ministère de l'Environnement de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour modifier notre réglementation particulière :

« Demander que la période de pêche blanche soit allongée à trois semaines incluant les semaines de relâche de la région de Québec et celle de la Mauricie (Incluant Estrie, région métropolitaine) »

Note 1 : 50% + 1 des membres présents devront voter en faveur de cette modification afin qu'elle soit adoptée.

Camping aménagé:

Une demande de modification des règles accompagnant la location d'un site de camping aménagé vous sera proposée. En effet, suite à la consultation des usagers des campings aménagés, il est proposé de modifier l'article suivant :

Transfert du bail (emplacement d'un site de camping) et sous-location

Article déjà dans le règlement :

2. Toutefois, un transfert de bail peut être fait dans la famille, c'est à dire; enfants du locateur ou enfants du conjoint avec l'approbation de la ZEC et ce, si le locataire loue l'emplacement de camping depuis au moins 3 ans.



Zec Menokeosawin

Modification proposée :

2. Toutefois, un transfert de bail peut être fait dans la famille, c'est-à-dire enfants du locateur ou enfants du conjoint ou connaissance déjà utilisateur de la Zec. Dans tous les cas, la ZEC doit approuver le transfert et le locataire qui transfère son bail doit avoir loué l'emplacement de camping depuis trois (3) années consécutives ou plus.

Note 1 : 50% + 1 des membres présents devront voter en faveur de cette modification afin qu'elle soit adoptée.

Afin de donner votre opinion sur ces questions, comme sur bien d'autres d'ailleurs, votre présence est indispensable. L'AGA est le moment privilégié pour aider votre conseil d'administration à bien orienter ces interventions.

Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre.

Votre conseil d'administration

